

Statistiques de créations de comptes ENSAP

- [Statistiques de créations de comptes pour les agents titulaires des ministères](#)
- [Statistiques de création de comptes pour les agents titulaires du Minarm](#)

Mode de calcul des créations de comptes ENSAP pour les titulaires des ministères :

colonne "affirmés" = nombre d'inscrits à l'ENSAP n'ayant pas saisi leur IBAN pour accéder au service rémunération

colonne "confirmés" = nombre d'inscrits à l'ENSAP ayant accès au service rémunération

colonne "inscrits" = somme des affirmés et des confirmés, parmi la population éligible dont la dernière paie collectée a été traitée par le SRE

colonne "éligibles" = nombre de personnes titulaires d'un CIR (1) payées dans le dernier flux de paie traité par le SRE

colonne "taux" = rapport du nombre d'inscrits sur le nombre d'éligibles

(1) personne titulaire = usager ayant un CIR actif au SRcd /E, non décédé, non désabonné, non retraité

- [Statistiques de créations de comptes pour les agents non-titulaires des ministères](#)
- [Statistiques de créations de comptes pour les agents non-titulaires du MINARM](#)

Mode de calcul des statistiques de créations de comptes ENSAP pour les personnels non-titulaires :

colonne "inscrits" = nombre d'inscrits au sein de la population éligible dont la dernière solde collectée a été traitée par le SRE

colonne "éligibles" = nombre de personnes n'ayant droit qu'au service rémunération (1) dans l'ENSAP, payées dans le dernier flux de solde traité par le SRE

colonne "taux" = rapport du nombre d'inscrits sur le nombre d'éligibles

(1) contractuels, ouvriers d'Etat ..